Agenda social
Propositions du Sgen-CFDT (avril 2018)

Les thèmes que nous souhaitons inscrire à l'agenda social :

1. **<u>thèmes généraux (qui concernent l'ensemble des personnels)</u>**
    - articuler le travail sur l'agenda social et l'analyse du **bilan social** afin de structurer une politique de ressources humaines dans la durée,
    - intégrer à l'ensemble de l'agenda social le travail en cours sur l'**égalité professionnelle** et sur la **labellisation égalité-diversité**,
    - améliorer la situation des **personnels non titulaires** et les conditions de leur accès à l'emploi titulaire,
    - clarifier le recours au **CPF**,
    - faciliter l'ouverture, l'alimentation et la portabilité du **CET**,
    - améliorer les conditions de **mobilité** des agents,
    - développer l'**action sociale**,
    - améliorer la prise en charge de la **protection sociale complémentaire** des agents,
    - préparer les travaux en vue de **l'amélioration des conditions de représentation des agents**,
    - améliorer la **formation initiale et continue**,
    - améliorer les **conditions de reclassement**,
    - structurer le **suivi de la fluidité de carrière des différents corps** : analyse des opérations collectives et négociation sur les taux de promotion permettant d'assurer un flux cible,
    - structurer **la conduite et l'accompagnement du changement** pour tous les personnels concernés,
    - instaurer des **espaces d'expression** au plus près des collectifs de travail.

Document de travail

2. **thèmes structurels (liés à la structuration de l'Education nationale)**

- organiser dans la durée le suivi par le CTMEN de la **nouvelle organisation des régions académiques** et de nouvelles évolutions envisagées par le gouvernement,
- travailler sur la question d'un **établissement du premier degré** en lien avec le travail à mener sur la **direction d'école**,
- améliorer les **conditions d'exercice de l'autonomie** des échelons locaux de l'Éducation nationale (moyens, gouvernance, démocratie sociale),
- développer l'**expérimentation** en en structurant la mise en œuvre,
- structurer le travail sur l'**évolution de l'éducation prioritaire** : liste des REP et REP+, écoles dites orphelines, politique d'éducation prioritaire dans les LP et LGT, arrêté de 2001, accompagnement des sorties du classement.

3. **thèmes catégoriels**

- **Personnels d'enseignement et d'éducation** : conditions d'un corps unique des personnels d'enseignement, suivre de prêt la mise en œuvre de la nouvelle structure de carrière et les nouvelles modalités d'évaluation des personnels d'enseignement, d'éducation et PsyEN, ainsi que l'effectivité de l'accompagnement professionnel (tant individuel que collectif), y compris la préconisation et le pilotage des RH académiques, dans le premier degré spécifiquement, des collègues ont été oubliés dans les groupes balais et des problématiques de gestion chronique subsistent, analyse de la mise en œuvre des IMP (IMP déléguées aux établissements et aux rectorats, leur répartition) pour envisager les évolutions pertinentes, temps de travail et obligation de service (place de la formation continue, de la concertation, de l'ingénierie pédagogique et de formation, heures de vie de classe, 54 heures d'orientation, 108 heures…),
- **Psychologues de l'Éducation nationale** : reprendre le travail sur le régime indemnitaire, sur les modalités d'accès à la direction des CIO, sur la visibilité des deux valences du corps, sur les modalités de formation des PsyEN,
- **MLDS** : reprendre le travail sur l'indemnitaire,
- **GRETA** : finaliser travail sur les IPDG,

Document de travail

- **Médecins scolaires** : grille de rémunération de l'emploi fonctionnel de MCT, accès au grade hors-classe,
- **Indemnisation des astreintes et permanences** : clarifier (notamment auprès des rectorats) les bonnes pratiques : clarifier les fonctions soumises aux astreintes (fiche de poste), le délai de prévenance et surtout modalités d'option entre rémunérations et récupération,
- **Assistant.e.s de service social** : clarifier les "collaborations" à la protection de l'enfance et améliorer la prise en charge de l'itinérance (frais km et repas), améliorer l'organisation du travail collectif dans le premier et le second degrés,
- **Infirmier.ère.s** : améliorer l'organisation du travail collectif dans le premier et le second degrés,
- **Encadrement** : travailler les thèmes de l'intensification du travail dans un contexte de réformes importantes du système éducatif, et alors que de nombreuses enquêtes soulignent la montée de la problématique des risques psychosociaux,
- **Personnels de direction** : faire évoluer les modalités de recrutement, de formation, et les critères de classification des établissements pour transformer et diversifier les profils de carrière et les stratégies de mobilité,
- **Personnels administratifs** : mener une réflexion sur la date de nomination sur un poste et à l'organisation de l'accueil sur le poste, poursuite de la requalification afin de tenir compte des responsabilités réellement exercées,
- Pour les corps concernés : réaliser le bilan de la mise en œuvre du **RIFSEEP** et sur cette base construire les améliorations pertinentes du dispositif,
- **AED** : clarifier le mode de calcul de leurs obligations de service et configurer le SIRH en conséquence, ouvrir l'accès aux primes REP et REP+ aux AED, structurer et opérationnaliser partout l'accompagnement à la reconversion en fin de contrat.

Document de travail

sgen.cfdt.fr : FÉDÉRATION DES SYNDICATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE PUBLIQUE
47-49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris cedex 19
Tel : 01 56 41 51 10
Fax : 01 56 41 51 11
secretariatgeneral@sgen.cfdt.fr